

Règlement du jeu Favé – Trouve la date de sortie de l'album

1. Organisateur

Believe, société anonyme dont le siège social est situé au 24 rue Toulouse Lautrec, 75017 Paris, France (« **l'Organisateur** ») organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat du 17/06/2025 à 18h00 au 25/06/2025 à 23h59 accessible uniquement sur internet (le « **Jeu** »).

Pour toute question relative au Jeu, les Participants peuvent contacter contest-fr@believe.com

2. Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne de plus de 18 ans à la date de participation au Jeu, résidant en France métropolitaine (le « **Participant** »), à l'exclusion des membres du personnel de l'Organisateur et/ou de ses sociétés affiliées, et des sociétés prestataires et/ou partenaires associées à l'organisation du Jeu.

Une seule participation est autorisée par personne (même nom et/ou adresse et/ou numéro de téléphone et/ou adresse e-mail).

3. Modalités de participation

Pour participer, le Participant devra :

- Se connecter à <https://www.fave-shop.com/fr-fr/trouveladate>
- Renseigner et valider le formulaire en ligne d'inscription au Jeu.

Le Participant est responsable de tous les coûts de service induits par sa participation au Jeu (le cas échéant), tels que les coûts de connexion. Le Participant ne pourra solliciter aucun remboursement de frais de l'Organisateur.

4. Sélection des gagnants

Les 10 gagnants seront désignés par tirage au sort réalisé informatiquement par l'Organisateur le 26/06/2025 (les « **Gagnants** »).

Les Gagnants seront informés par téléphone, email ou SMS 3 jours maximum après le tirage au sort (la « **Notification** »), et devront alors confirmer à l'Organisateur leur nom et une adresse postale à laquelle leur lot leur sera adressé, s'il ne peut pas leur être adressé par email.

Les autres Participants ne seront pas recontactés par l'Organisateur.

5. Dotations

Les Gagnants remporteront les lots suivants :

- 10 lots de rang 1 : 2x1 places pour voir Favé en tournée dans toute la France, avec possibilité de choix des dates. (Valeur 50€ par place unique)

Les Gagnants d'un lot de rang 1 devront communiquer leurs date et localisation du concert préférentiels. Les Gagnants devront confirmer leur venue sous 15 jours. Sans réponse de leur part, le lot pourra être invalidé.

Les Lots de rang 1 nécessitent impérativement d'avoir 18 ans révolus pour le/la Gagnant(e) ainsi que l'accompagnant(e).

Ce lot ne pourra être ni repris, ni échangé, ni faire l'objet de leur contre-valeur en espèces.

L'Organisateur n'est tenu d'aucune garantie, de quelque sorte que ce soit, sur les Lots.

L'envoi des lots est à la charge de l'Organisateur, par email ou voie postale, dans les 90 jours suivant la confirmation par les Gagnants.

Dans le cadre d'une invitation à un évènement en présence physique, l'Organisateur ne prendra pas en charge les frais de déplacement et d'hébergement du Gagnant. De même en cas de report ou d'annulation aucun remboursement desdits frais ne pourra être sollicité auprès de l'Organisateur.

Tout lot qui ne pourrait être livré ou qui reviendrait à l'Organisateur, pour des raisons étrangères à l'Organisateur (adresse erronée fournie par le Gagnant, absence de réponse à la Notification, etc...) pourra être réclamé par le Participant auquel il a été attribué dans un délai de 1 mois après l'envoi de la Notification. Passé ce délai, le lot ne pourra plus être réclamé et sera réattribué par tirage au sort, dans les mêmes conditions que le premier tirage réalisé.

6. Responsabilités

L'Organisateur n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou d'évènement indépendant de sa volonté impactant le Jeu. En pareille hypothèse, l'Organisateur pourra à son choix annuler, modifier, écourter ou prolonger le Jeu, ou remplacer un lot dont l'attribution est devenue impossible par un lot de même valeur.

7. Informatique et libertés

Les données d'identité et de contact communiquées par les Participants lors de leur inscription au Jeu ou par le Gagnant suivant la Notification sont traitées par l'Organisateur, en qualité de responsable de traitement, sur la base du consentement des Participants.

Ces données sont conservées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de la participation au Jeu, à la détermination des Gagnants et à la remise des lots.

Elles sont consultables uniquement par les équipes marketing de l'Organisateur et par les prestataires de l'Organisateur intervenant dans le cadre de l'organisation du Jeu (le cas échéant).

En plus de sa Participation au Jeu, le Participant pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique ponctuel d'information de la part de l'Organisateur concernant l'artiste. Cette inscription est facultative et le Participant peut à tout moment cliquer sur « me désabonner » dans les emails reçus.

Le Participant peut accéder aux données le concernant dont l'Organisateur dispose, les rectifier ou les faire effacer, ou demander à l'Organisateur de lui en adresser copie. Pour exercer ces droits en matière de protection des données à caractère personnel le Participant peut contacter l'Organisateur en remplissant [ce formulaire](#).

Si le Participant estime, après avoir contacté l'Organisateur, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

Pour plus d'informations sur le traitement de données à caractère personnel par l'Organisateur : [Legal | Believe](#).

Pour plus d'informations sur les droits informatiques et liberté <https://www.cnil.fr/>.

8. Dispositions générales

La participation au jeu emporte acceptation sans réserve du présent règlement. Tout Participant ne se conformant pas au règlement, ou tentant d'augmenter ses chances de gain par fraude, de quelque manière que ce soit, pourra être exclu du Jeu.

Le présent règlement est soumis à la loi française.